

5 – REFERENTIEL CERTIFICATION EIDL

5.1 – Référentiel DU TRONC COMMUN

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Concevoir les politiques et projets de développement local			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> La recherche de données au service des politiques et projets de développement local au niveau national et international en fonction des spécificités du territoire. 	<p>Mettre en place une veille documentaire sur les plans règlementaires, sociaux, environnementaux et financiers, à l'échelle nationale et/ou internationale en définissant les méthodes et les outils de collecte et traitement de l'information pour connaître les évolutions de son domaine d'intervention afin d'apporter soutien et conseil aux parties prenantes des politiques et des projets de développement local.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelleréalisée en groupe A partir d'un stage collectif sur un territoire déterminé, le groupe élabore collectivement lediagnostic du territoire sous la forme d'un rapport collectif qui est présenté et argumenté collectivement à l'oral.</p> <p>Le rapport et la soutenance collective orale comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une revue documentaire, issue d'une veille, sous forme d'un répertoire numérique classé. Le repérage des innovations sociales et territoriales. 	<p>Les axes de veille sont précis Les sources sont diversifiées, fiables et actualisées. Les sources sont en adéquation avec le domaine d'intervention ciblé. Les agrégateurs de flux RSS choisis (Netvibes, feedly...) sont adaptés au contexte. Le système de classement des informations est efficace. Le traitement des informations est méthodique : les URLs sont systématiquement copiées dans un répertoire.</p>
	<p>Restituer en une information opérationnelle et stratégique les données contextuelles et socioéconomiques du territoire après les avoir analysées pour définir les enjeux du territoire concerné.</p>		

		<ul style="list-style-type: none"> Le repérage des ressources du territoire. L'identification de la dynamique territoriale de ses acteurs, de leurs stratégies. 	<p>Elle utilise la grille d'analyse stratégique de Crozier et Friedberg : identification des acteurs concernés, de leurs ressources d'actions, de leurs enjeux, des zones d'incertitude et de leurs stratégies.</p> <p>La restitution de l'analyse des données précise avec clarté et justifications détaillées les évolutions proposées pour le territoire étudié. Elle prend en considération l'ensemble des aspects (qualitatifs et quantitatifs) analysés précédemment.</p>
	Concevoir un dispositif de repérage des innovations en utilisant une grille d'analyse des innovations sociales et territoriales pour contribuer à l'élaboration des politiques et projets de développement local.	Chaque candidat rédige une synthèse individuelle du diagnostic réalisé en groupe.	La grille de repérage des innovations est pertinente. Elle permet d'identifier les effets de changement des pratiques sociales des innovations (ex : diminution des gaz à effets de serre, diminution des inégalités sociales et économiques...).
	Réaliser un diagnostic de la dynamique territoriale en utilisant la méthode et les outils de la cartographie des acteurs et de leurs stratégies, du repérage des ressources du territoire pour identifier les enjeux, atouts et faiblesses de celui-ci.		<p>Le diagnostic prend en compte avec pertinence les informations quantitatives et qualitatives de l'analyse des données et les enjeux économiques, sociétaux et politiques spécifiques au territoire :</p> <p>La cartographie des acteurs du territoire et de leurs stratégies est exhaustive.</p> <p>Le diagnostic est clair et permet d'orienter ou de réorienter les actions à mettre en place en fonction des besoins du territoire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement à la décision des autorités locales en charge de la mise en œuvre des politiques et/ou des projets de développement local 	Initier la réflexion avec les parties prenantes, sur les politiques et projets de développement local en utilisant les outils de l'analyse prospective pour élaborer, en commun, des stratégies alternatives permettant d'éclairer la décision des autorités locales.	<p>Etude de cas, individuelle</p> <p>A partir d'une étude de cas d'un territoire, le candidat présente oralement une séquence d'animation de réunion et de proposition de scénarios.</p>	<p>La préparation de la réunion est structurée et comprends des temps d'animation différents.</p> <p>Les propositions permettant la réflexion et la prise de décision sont claires, chiffrées et pertinentes. Elles comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> les orientations prioritaires les actions permettant de répondre aux objectifs les moyens à mobiliser les bénéfices attendus.

	<p>Soumettre différents scénarios de politiques et/ou projets de développement local en utilisant des démarches comparatives pour aider à la prise de décision des autorités en charge de la politique ou du projet de développement local.</p>	<p>A partir de cette animation, le candidat formule par écrit une politique ou un projet de développement local détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le cadre réglementaire, • le diagnostic de territoire, • les orientations prises par les décideurs, • les moyens à mobiliser. 	<p>Les scénarios proposés sont choisis en suivant des grilles avantage, inconvénients, risques. Les critères des grilles permettent une analyse efficace.</p> <p>La démarche comparative est pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • elle identifie les avantages, inconvénients et risque pour chaque partie autorité en charge de la politique ou du projet, • elle aide à la prise de décision en facilitant l'identification d'enjeux communs aux autorités concernées.
<ul style="list-style-type: none"> • La formulation de politiques et/ou des projets de développement local 	<p>Formuler une politique ou un projet de développement local, conforme aux orientations et objectifs stratégiques décidés par les autorités locales en déterminant les besoins humains, matériels et financiers à mobiliser en vue de la réponse aux besoins du territoire et de ses habitants.</p>		<p>La rédaction des politiques ou du projet de développement est méthodique et claire. Les constats, les besoins, les chiffres sont justifiés.</p> <p>Le document rédigé comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le cadre réglementaire, • les constats et conclusions du diagnostic, • les décisions prises par les autorités locales en lien avec les enjeux du territoire, • les principaux moyens à mobiliser : humains, matériels, financiers.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Mettre en œuvre et piloter les politiques et projets élaborés pour le territoire			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> La recherche de financement des politiques et/ou projets de développement décidés 	Répondre aux appels à projets en constituant un dossier de demande de financement et en vérifiant les critères d'éligibilité pour le présenter aux différents dispositifs d'appui (programme Leader, programmes de rénovation urbaine...) afin que la politique ou le projet puisse être réalisé.	<p>Mise en situation professionnelle écrite individuelle reconstituée</p> <p>A partir d'une mise en situation réelle issue d'une expérience professionnelle ou associative du candidat, celui-ci, choisi un projet en prenant en compte les contraintes (réglementaires, sociales...) données par le certificateur.</p> <p>Au sein d'un rapport écrit, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> identifie les appels à projet auquel il est éligible, élabore une réponse à un appel à projet de son choix, rédige le plan d'action du projet ou de la politique. 	La rédaction du dossier d'appel à projet est conforme à la procédure demandée (appel d'offre, gré à gré, partenariat...).
<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des politiques et /ou projets de développement local 	Recenser les obligations légales et réglementaires nationales vis à vis de la politique et du projet à mettre en œuvre en utilisant les résultats du diagnostic pour garantir la sécurité juridique des politiques et projets à mettre en œuvre.		Les mécanismes d'action des collectivités territoriales et les obligations liées au droit public et aux politiques de décentralisation sont mis en exergue avec exhaustivité. Les obligations identifiées sont adaptées au contexte de la politique et des projets de développement local.
	Concevoir en accord avec les parties prenantes publiques et privées le plan d'action de la politique ou du projet de développement local en optimisant les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le respect des contraintes énoncées.		Pour la politique ou le projet, le plan d'action : <ul style="list-style-type: none"> identifie avec exhaustivité les parties prenantes, détermine avec précision l'influence et l'importance de chacune d'entre elles, liste et planifie les étapes avec méthode et exhaustivité, alloue de manière efficiente les moyens pour chaque action, respecte l'ensemble des contraintes (réglementaires, financières, humaines...)
<ul style="list-style-type: none"> L'organisation de la mise en œuvre 	Identifier les structures publiques et privées concernées par la politique ou le projet en vérifiant la valeur ajoutée de chacune dans une	Mise en situation professionnelle écrite individuelle reconstituée	Les rôles et attributions des partenaires privés et institutionnels de développement du territoire sont identifiés avec pertinence.

des politiques et/ou projets de développement local	stratégie d'inclusion pour développer des relations partenariales pérennes en privilégiant un processus d'intégration formalisé.	<p>A partir d'une mise en situation réelle issue d'une expérience professionnelle ou associative du candidat, celui-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit la liste et le rôle des différentes parties prenantes sous forme d'un tableau synthétique, • décrit les modalités de coordination entre les parties prenantes, • détaille le plan de développement institutionnel et organisationnel des partenaires. 	<p>La recherche de partenaire est ciblée et adaptée au domaine d'intervention.</p> <p>Le processus d'intégration des partenaires est performant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les valeurs communes sont décrites avec clarté, -la méthode de communication mise en place entre l'ensemble des parties prenantes (outil collaboratif adapté aux utilisateurs) est efficace.
	Répartir les rôles et activités dévolus aux différentes parties prenantes de la politique ou du projet de développement local en donnant les objectifs et en explicitant l'organisation et la stratégie du porteur de projet pour mettre en œuvre le plan d'action et impliquer chacune des parties prenantes.		L'organisation des étapes, des acteurs et des moyens mis à disposition est clairement décrite. La répartition des rôles prend en compte les compétences et responsabilités de chacune des parties prenantes.
	Coordonner en présentiel et à distance les différentes étapes de la politique ou du projet en utilisant les principes des théories des organisations pour optimiser l'agencement des activités préalablement définies en vue de sécuriser sa mise en œuvre.		Les principes de la sociologie des organisations de Mintzberg sont utilisés avec maîtrise. Les méthodes de coordination proposées sont adaptées à la politique ou au projet de développement et respectent les spécificités de chacune des parties prenantes.
	Accompagner le développement institutionnel et organisationnel des organisations partenaires (publiques et privées) en utilisant la méthode FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) pour améliorer l'efficacité des politiques et projets de développement local.		<p>Les principaux éléments de la méthode FFOM sont décrits avec structure, méthode et argumentation, au service du développement institutionnel et organisationnel des parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • diagnostic interne qui identifie de façon argumentée et structurée les forces et faiblesses de l'organisation, • diagnostic externe qui identifie sur la base de sources fiables et actualisées formulées avec pertinences les opportunités et les menaces auxquelles est soumise

			<p>l'organisation,</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulation des options stratégiques réalistes et respectueuses de l'identité de l'organisation. <p>Dans le cadre de la politique ou du projet de développement local, les organisations du territoire sont impliquées pour mettre en œuvre des actions et une stratégie conforme à leurs capacités.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La valorisation des politiques et/ou des projets de développement local. 	<p>Concevoir un système de suivi et d'évaluation (SSE) en choisissant une méthode adaptée au territoire et au domaine d'intervention pour contrôler et apprécier sa mise en œuvre.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle réalisée en groupe</p> <p>A partir d'un stage collectif sur un territoire déterminé, le groupe réalise collectivement l'évaluation d'un projet, programme ou politique locale sous la forme d'un rapport collectif qui est présenté et argumenté collectivement à l'oral.</p> <p>Le rapport et la soutenance collective orale comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration du dispositif de suivi d'évaluation, en particulier les questions évaluatives, les critères, les indicateurs, les méthodes et outils de suivi et d'évaluation, • la vérification de la conformité du projet ou de la politique avec les règles publiques, • l'évaluation du projet ou de la politique, • la proposition des correctifs au projet ou à la politique. 	<p>Le système de suivi et d'évaluation proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilise des outils et méthodes du développement local adaptés au contexte, • est en adéquation avec les valeurs et la gouvernance déterminées par le décideur du projet/de la politique, • propose une circulation fluide des flux (données, informations, connaissances), • prend en compte la complexité du projet, des politiques publiques et des environnements fluctuants, • anticipe le stockage et la localisation des données dans le respect de la réglementation, • définit des indicateurs de résultat et de réalisation compatibles avec la politique ou le projet de développement local et ses objectifs (exemple : capacité des actions à toucher la population ciblée, performance des actions en termes d'accessibilité, de continuité...). <p>Les étapes de mises en place du SSE sont respectées :</p>

		<p>Chaque candidat rédige une synthèse individuelle de l'évaluation réalisée en groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • état des lieux du dispositif de suivi et évaluation déjà mis en place, • définition des champs du système et formalisation des questions évaluatives, • choix des méthodes, outils et indicateurs, • collecte, traitement et analyse des données. <p>Les analyses quantitatives et qualitatives sont justes et pertinentes. Les différents effets et impacts des actions menées sur le territoire sont identifiés avec précisions et argumentés. La mise en relation des résultats et des objectifs est juste.</p>
	<p>Exploiter les résultats issus du système de suivi et d'évaluation en analysant et mesurant les écarts entre les objectifs et les réalisations pour réaliser un bilan des actions menées et proposer des corrections à la planification de la politique ou du projet.</p>		<p>Les résultats du système de suivi-évaluation sont analysés avec précision, sont contextualisés et argumentés et justifient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bilan tiré des résultats obtenus, • les réorientations de la planification proposées.
	<p>Superviser le respect de la réglementation et de l'utilisation des fonds publics par les parties prenantes concernées (administrations décentralisées et déconcentrées, établissements publics, organismes bénéficiaires) en matière de redevabilité pour valider que les actions soutenues dans le cadre de la politique ou du projet participent à la déclinaison opérationnelle des objectifs de politiques publiques de l'Etat et des normes réglementaires.</p>		<p>La réglementation des politiques publiques, les critères d'utilisation des fonds obtenus, les spécificités de l'aménagement du territoire sont connues et utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation des compte-rendu techniques et financiers contractuels, • renseignement des bases de données publiques.

	<p>Evaluer des pratiques inspirantes de mise en œuvre des politiques ou projets de développement local en utilisant la démarche de capitalisation des expériences pour garder une mémoire des savoir-faire mobilisés les plus performants afin de les transférer sur d'autres projets ou politiques.</p>	<p>Mise en situation professionnelle écrite individuelle reconstituée A partir d'une mise en situation réelle réalisée lors d'une expérience professionnelle ou associative le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none">• rédige une fiche de capitalisation d'expérience,• argumente sur la transférabilité de l'expérience capitalisée• définit les modalités de la diffusion de l'expérience capitalisée.	<p>Les savoir-faire utilisés dans la mise en œuvre de la politique ou du projet sont décrits de façon claire et précise. Les actions réalisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• analysées et commentées,• sélectionnées avec rigueur en fonction de leur transférabilité,• modélisées de manière systématique et didactique pour être diffusées.
--	--	---	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Animer les partenariats et la relation avec les habitants sur un territoire			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> La communication avec l'ensemble des parties prenantes en lien avec la politique et/ou le projet. 	<p>Informier régulièrement les partenaires des résultats et des effets de la politique ou du projet sur le territoire en choisissant les arguments, analyses et illustrations adaptés au projet et au public concerné pour favoriser les échanges et la concertation afin d'améliorer la planification de la politique ou du projet.</p>	<p>Jeu de rôles Jeu de rôles où les apprenants jouent les rôles des différentes parties prenantes d'un projet ou d'une politique choisie par le candidat. Le candidat joue le rôle de l'expert en ingénierie de développement local.</p>	<p>L'information diffusée est fiable, actualisée, pertinente et accessible par tous les publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> personnes en situation de handicap, personnes en situation de discrimination, personnes en situation d'exclusion.
	<p>Animer des comités de pilotage, commissions techniques, thématiques etc... avec l'ensemble des parties prenantes de la politique ou projet en utilisant des outils adaptés aux diversités des participants pour organiser la coopération entre acteurs du territoire (habitants, acteurs socio-économiques et institutionnels) afin de valoriser chacune des parties prenantes et mener la politique ou le projet avec succès.</p>	<p>Le candidat, pour la politique ou le projet qu'il a choisi, anime une réunion de comité de pilotage. Lors de la réunion il :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présente les éléments du projet ou de la politique choisie Diffuse, aux différents acteurs du jeu de rôle, les différentes informations nécessaires à la compréhension sous des formes écrites et orales Organise la coopération entre les parties prenantes. 	<p>Les modalités d'animation sont précises (utilisation d'outils clairement identifiés) et la posture est adaptée au rôle d'un animateur de comité de pilotage : écoute, facilitation de la prise de parole de chaque partie prenante autour des sujets travaillés (mise en confiance, clarté des informations, accessibilité de l'information utilisée...).</p> <p>La communication est assertive et les informations données permettent à chacun des acteurs de positionner ses actions avec clarté au sein de la politique ou du projet.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	Réguler les relations entre les institutions, les acteurs et les habitants en privilégiant la médiation pour éviter les conflits afin de mener à bien la mise en œuvre de la politique et/ou du projet dans une démarche de renforcement de la cohésion sociale.	<p>Mise en situation professionnelle écrite individuelle reconstituée</p> <p>Sur une situation issue de l'activité professionnelle ou associative du candidat, celui-ci, décrit, une situation de conflit, l'analyse et propose des solutions de médiation et/ou de prévention. La mise en situation fait l'objet d'un document écrit.</p>	<p>Les points de vigilance mis en place permettent de suivre et d'analyser la cohérence entre les institutions et la dynamique territoriale.</p> <p>Les crises ou conflits possibles sont identifiées et anticipées (exogènes, endogènes, modes de régulation...).</p> <p>Les solutions proposées sont efficaces et réalistes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> La mise en place des dispositifs de participation des habitants 	Organiser les processus participatifs avec les habitants et les groupes d'acteurs concernés par la politique ou le projet, en utilisant les méthodes d'information, d'animation et de participation spécifiques au territoire et aux habitants pour informer, échanger et coconstruire les actions menées.	<p>Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée réalisée à l'oral</p> <p>Le candidat analyse une situation tirée au sort sur un domaine spécifique de la participation des habitants (personnes en situation de handicap, personnes discriminées, diversité culturelle...). Il :</p> <ul style="list-style-type: none"> Décrit les modalités de participation spécifiques au contexte tant sur le plan réglementaire que sur le plan méthodologique, Élabore au moins un support d'information-communication adapté au public ciblé. 	<p>Le cadre réglementaire de la concertation publique est respecté.</p> <p>Le processus décrit et les dispositifs associés prennent en compte les personnes en situation de handicap et de discrimination, les diversités culturelles et les contraintes du public cible.</p> <p>L'information est adaptée et compréhensible par tous, y compris les personnes en situation de handicap (traducteurs de langues étrangères y compris langue des signes, police d'écriture adaptée, ...), les démarches de l'animation de la participation citoyenne sont maîtrisées : les différents niveaux de la participation sont différenciés et maîtrisés (communication, consultation, coordination, concertation, codécision...).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	Concevoir des supports d'information traditionnels et numériques en utilisant les techniques spécifiques aux supports choisis et en respectant les réglementations en vigueur pour faire connaître le projet ou la politique aux groupes d'habitants ciblés et susciter leur adhésion.		<p>Les outils de présentation (Powerpoint, Prezi, Google Slides...) sont utilisés avec maîtrise. Les spécificités des outils de présentations à distance sont maîtrisées (teams, zoom, meet...)</p> <p>La communication est précise, concise et claire</p> <p>Les techniques des méthodes utilisées pour communiquer sont maîtrisées. Les supports réalisés sont conformes aux réglementations et adaptés au public visé (éducation, langues utilisées, possibilité d'accès à internet...) et prennent en compte les personnes en situation de handicap.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des compétences des parties prenantes nécessaires à la bonne réalisation de la politique et ou du projet 	Mettre en place un plan d'action de renforcement des capacités des organisations et des habitants en utilisant les démarches du pouvoir d'agir pour permettre en particulier aux groupes sociaux les plus discriminés de participer à l'élaboration et au suivi des politiques publiques ou des projets de développement local.	<p>Mise en situation professionnelle écrite individuelle reconstituée</p> <p>A partir d'une mise en situation réelle réalisée lors d'une expérience professionnelle ou associative autour de la mise en place d'un plan de renforcement de capacité le candidat détaille au sein d'un document de synthèse le processus de travail qu'il met en place, son animation, les contraintes et atouts qu'il doit prendre en compte.</p>	<p>Les plans de renforcement des capacités sont élaborés de manière multisectorielle et pluri-acteurs. Ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> sont basés sur l'identification précise des différents acteurs concernés, partent d'un diagnostic des capacités de ces acteurs, sont mis en œuvre en organisant des sessions de formation multi-acteurs, renforcent les capacités de ces acteurs dans une démarche d'émancipation, sont basés sur les principes de la formation-action.

5 2– REFERENTIELS DES BLOCS OPTIONNELS

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 4 OPTIONNEL : Parcours 1 Gérer les projets au service des territoires			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> La gestion de l'équipe projet 	Encadrer une équipe projet en utilisant les outils de management dans le but d'assurer l'atteinte des objectifs du projet.	Etude de cas individuelle écrite réalisée A partir d'une situation donnée par le certificateur le candidat rédige ses préconisations en tant que : <ul style="list-style-type: none"> gestionnaire de l'équipe projet, gestionnaire du budget, responsable de la prévention des risques. 	Le management de l'équipe projet est efficace et pertinent : <ul style="list-style-type: none"> mise en place des outils de supervision des activités des membres de l'équipe : répartition simple et claire des activités, chronogrammes d'activité précis et réaliste, modèles et fréquences de reporting pertinents : organisation des temps de travail collectifs de l'équipe utiles et réguliers.
<ul style="list-style-type: none"> Le suivi du budget 	Contrôler l'exécution budgétaire en utilisant les outils de gestion de projet pour assurer l'atteinte des objectifs du projet.		La gestion de l'exécution budgétaire est précise, fiable et utile : <ul style="list-style-type: none"> le tableau de suivi d'exécution budgétaire est conforme au cadre du budget prévisionnel, le tableau de suivi de trésorerie permet de planifier les dépenses.
<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte des risques dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets 	Anticiper les risques potentiels en utilisant la catégorisation du Groupe Initiative pour effectuer la planification avec les parties prenantes afin d'éviter au maximum les problèmes futurs.		La planification du projet inclut de manière exhaustive et efficace les risques proposés par le Groupe Initiatives : <ul style="list-style-type: none"> risque réputationnel risque juridique risque financier risque qualité risque ressource humaine

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 OPTIONNEL : Parcours 2 Préparer les territoires au changement climatique			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte du changement climatique dans la planification territoriale 	Analyser la vulnérabilité du territoire et les impacts potentiels du changement climatique sur celui-ci en utilisant une grille d'identification des facteurs de vulnérabilité et de résilience pour mettre en place des actions d'adaptation du territoire au changement climatique.	Mise en situation professionnelle individuelle écrite reconstituée Le candidat choisit un territoire et à l'aide de recherches personnelles le candidat rédige : <ul style="list-style-type: none"> le diagnostic de vulnérabilité du territoire analysé, la démarche de plaidoyer sur les politiques publiques pour le territoire, une proposition d'action d'adaptation du territoire au changement climatique. 	Les grilles d'identification des facteurs de vulnérabilité et de résilience au changement climatique sont utilisées de manière pertinente au regard des caractéristiques du territoire : <ul style="list-style-type: none"> les grilles utilisées sont basées sur des indicateurs SMART, les grilles utilisées permettent de poser un diagnostic, argumenté et pertinent pour le territoire.
<ul style="list-style-type: none"> La sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux et solutions en lien avec l'adaptation au changement climatique 	Construire une démarche de plaidoyer en mobilisant les savoir-faire en lien avec les étapes de celui-ci (ce que l'on veut changer, ce que l'on peut changer, les media, les étapes, le suivi) pour sensibiliser les parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.		La démarche de plaidoyer est centrée sur les enjeux des décideurs du territoire : <ul style="list-style-type: none"> les arguments d'influence sur les politiques publiques territoriales sont pertinents au regard de la situation du territoire, les media utilisés sont réalistes et efficaces.

<ul style="list-style-type: none"> • L'identification des actions, projets et politiques à mener en matière d'adaptation au changement climatique 	<p>Choisir des actions, projets ou politiques territoriales d'adaptation au changement climatique en analysant les écrits des centres de ressources locaux et nationaux (ADEME, CEREMA...) pour contribuer à la résilience du territoire dans les cadres réglementaires.</p>		<p>Les actions, projets ou politiques identifiés sont pertinents au regard du contexte territorial et leur analyse est performante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ils prennent en compte des domaines centraux (transition énergétique, nouveaux modes de déplacements, mutation des systèmes de culture...) • ils rentrent dans les champs de compétence des acteurs du territoire, • ils utilisent avec rigueur et en les contextualisant au territoire les productions documentaires des centres de ressources locaux et nationaux.
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 OPTIONNEL : Parcours 3 Accompagner le développement économique local			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> la priorisation des ressources territoriales 	Recenser les ressources et revenus du territoire en utilisant une méthode et des outils d'analyse pour éclairer la décision des autorités locales quant à la stratégie de développement économique à mettre en place.	Mise en situation professionnelle individuelle écrite reconstituée Le candidat choisit un territoire et à l'aide de recherches personnelles, le candidat rédige : <ul style="list-style-type: none"> l'analyse des ressources du territoire choisi, une proposition argumentée des ressources territoriales à valoriser, un diagnostic de dépendance du territoire à la mondialisation, une stratégie de développement économique local pour le territoire. 	Les catégories de revenu du territoire sont répertoriées et classées avec la théorie de la base économique (Hoyt, Davezies).
	Choisir les ressources à valoriser en accord avec les parties prenantes en utilisant les principes de l'économie domestique pour favoriser le développement économique du territoire.		Les principes de l'économie domestique sont utilisés pour valoriser les ressources du territoire : <ul style="list-style-type: none"> circuits courts valorisables sur le territoire, circuits d'économie circulaire viables sur le territoire opérateurs de l'économie sociale et solidaire actifs sur le territoire.

<ul style="list-style-type: none">• l'élaboration de la stratégie de développement économique du territoire	Concevoir une stratégie de développement économique local en utilisant les grilles d'analyse de la dépendance du territoire à la mondialisation pour contribuer à la durabilité de celui-ci.		<p>La stratégie intègre avec justesse les indicateurs d'impact de celle-ci sur la durabilité du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">• valorisation maximale des ressources renouvelables,• consommation minimale des ressources non renouvelables. <p>Les indicateurs d'impact choisis sont adaptés au territoire et à ses spécificités (territoire zéro chômeur, territoire à énergie positive...). Ils sont élaborés à partir de la grille conçue par la Banque des Territoires.</p>
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 4 OPTIONNEL : Parcours 4 Renforcer la solidarité sur les territoires			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> La conception de dispositifs de lutte contre les causes de la pauvreté, des inégalités et de la précarité. 	Analyser les causes des inégalités sur un territoire, en repérant les situations de pauvreté et de précarité pour élaborer des politiques locales ou des projets de réduction de la pauvreté et des inégalités entre habitants du territoire.	Mise en situation professionnelle individuelle écrite reconstituée Le candidat choisit un territoire et à l'aide de recherches personnelles le candidat rédige : <ul style="list-style-type: none"> la présentation de la situation sociale du territoire (pauvreté, inégalité, vulnérabilité, exclusion...), l'analyse des causes des situations d'inégalité, le benchmarking des dispositifs de lutte contre les inégalités intégrant l'impact des modèles de référence, une proposition de projets ou politiques sociales pour le territoire. 	Les causes des inégalités sur le territoire sont identifiées et catégorisées clairement sur la base de la grille suivante : <ul style="list-style-type: none"> inégalités d'accès aux services sociaux et culturels, inégalités d'accès aux revenus, inégalités d'accès aux « capacités », inégalités d'accès au pouvoir. Les causes sociales, culturelles, politiques, économiques des inégalités sont identifiées et leur contribution aux situations de pauvreté et de précarité sont décrites.
	Comparer les dispositifs de lutte contre les inégalités existant par rapport aux nécessités du territoire défini pour concevoir des modèles de référence destinés à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et de précarité		

			<p>Les effets des modèles de références sont étudiés avec justesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amélioration de l'accès aux services, • augmentation des revenus, • augmentation des «capabilités», • augmentation du pouvoir de décision.
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des dispositifs de réduction des inégalités adaptés à un territoire. 	<p>Elaborer des projets et politiques de réduction des inégalités en utilisant les données issues de l'analyse pour mettre en place les dispositifs adaptés à la situation du territoire.</p>		<p>Les projets et politiques élaborés sont adaptées aux spécificités du territoire concerné Elles réduisent de façon significatives les causes des inégalités sur le territoire et elles sont cohérentes avec les moyens dont dispose le territoire.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUTION
BLOC 4 OPTIONNEL : Parcours 5 Développer la mobilisation citoyenne sur les territoires			
L'expert en ingénierie de développement local est en charge de :			
<ul style="list-style-type: none"> l'accompagnement de la conception d'un projet de société commun sur un territoire. 	Discerner les différents systèmes de valeur qui coexistent sur un territoire en mobilisant les démarches d'analyse sociologique (Boltanski) pour déterminer le niveau de fragmentation de la société locale.	<p>Mise en situation professionnelle individuelle écrite reconstituée</p> <p>Le candidat choisit un territoire et à l'aide de recherches personnelles, le candidat rédige :</p> <ul style="list-style-type: none"> la situation de la citoyenneté sur le territoire (existence d'un système de valeur commun, existence d'un projet de société, niveau de dialogue entre les groupes sociaux...), une proposition des démarches et outils nécessaires à la construction d'un projet commun pour le territoire, une proposition de projet de société commun, un mode de gouvernance inclusif. 	<p>Les différents systèmes de valeur du territoire sont identifiés et catégorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les différents groupes sociaux du territoire identifiés sont représentatifs de la diversité du territoire référencée dans la documentation, Les différents systèmes de valeurs des groupes sociaux sont différenciés en fonction d'une grille de lecture hiérarchisée, Les points de conflictualité actuels ou potentiels entre les différents groupes sociaux sont repérés par une analyse comparée des systèmes de valeur.
	Proposer des facteurs unificateurs actuels ou potentiels des groupes sociaux du territoire pour construire un projet de société inclusif		<p>Les enjeux communs des acteurs du territoire sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les enjeux communs sont traduits de manière simple et rigoureuse en valeurs partagées, comme l'altérité, le respect, la solidarité...
<ul style="list-style-type: none"> la mise en place d'un système de gouvernance partagé du territoire 	Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire en utilisant des méthodes de mobilisation adaptées pour mettre en place un système de gouvernance partagée.		<p>Les modalités de mobilisation des acteurs du territoire sont identifiées et partagées entre les parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> choix des critères de priorisation des groupes sociaux à mobiliser répondant à la

			<p>diversité des groupes sociaux,</p> <ul style="list-style-type: none">• identification exhaustive et argumentée des enjeux facteurs de mobilisation des groupes sociaux à mobiliser,• les modalités d'implication des groupes sociaux à mobiliser sont efficaces et adaptés au public cible (organisation de réunions en fonction des périodes de disponibilité, mise en place de crèches durant les réunions, sécurisation des transports...).
--	--	--	---